

La rentrée demeure une période stable pour les taux de crédits immobiliers en Corse

Si une baisse légère peut être constatée sur le coût moyen des crédits accordés en Corse sur 12 ans (- 0,06 %) et 15 ans (- 0,12 %) ; nous observons en revanche une faible hausse sur les durées plus longues. Ainsi les taux des crédits augmentent sur 20 ans (+ 0,09 %) et 25 ans (+ 0,06%). Toutefois les taux de crédits immobiliers en Corse restent toujours attractifs.

Ces conditions préférentielles ne dureront pas éternellement. Le mois de septembre constitue donc une réelle opportunité pour vos projets. De plus les banques qui n'ont pas encore atteint leurs objectifs annuels seront plus favorables à la négociation de solution de financement avantageuses.

Les incertitudes réglementaires concernant la reconduction en 2018 des dispositifs du Prêt à Taux Zéro (PTZ) pour la primo-accession, et de la défiscalisation PINEL pour les investissements locatifs, incitent également à une prise de décision rapide.

N'attendez plus pour concrétiser vos projets immobiliers !
Contactez-nous !